

Birkat Halévanah



Nous avons demandé à **Rav Brand שליט"א**, de nous éclairer sur quelques points concernant la *Birkat Halévana*. Il a gentiment pris de son temps pour nous répondre, nous l'en remercions.

A partir de quel jour du mois, peut-on commencer à réciter *Birkat Halévanah*?

D'après un avis dans la *Guémara*, on ne la récite que du 1er jusqu'au 7 du mois.

D'après un autre avis, c'est du 1^{er} jusqu'au milieu du mois.

La *hala'ha* est comme le second avis.

Il y a une divergence chez les *Richonim*, en ce qui concerne le *hidour Mitsvah* (l'embellissement).

Le Beth Yossef rapporte trois avis :

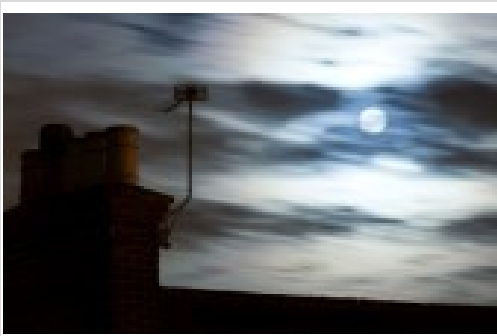
- a) Le Colbo qui dit, que bien que nous suivons la *hala'ha* comme ceux qui pensent qu'on peut la faire jusqu'au milieu du mois, mais pour le *hidour Mitsvah*, mieux vaut la faire pendant les 7 premiers jours. Le Rambam écrit d'ailleurs, que le mieux est de réciter la *béra'ha* dès le premier jour, et ne pas retarder la *Mitsvah*.
- b) Le Rabbénou Yona écrit qu'il est préférable de laisser passer deux ou trois jours, jusqu'à ce que la lune devienne un peu plus grande, et que les gens en profitent.
- c) Rabbi Yossef Gaquitoliah, qui écrit que d'après la *Kabalah*, il est préférable de ne la réciter qu'après le 7^{ième} jour.

Dans le *Choul'han Arou'h*, le Mé'haber ne cite que le troisième avis.

Il y a aussi un *hidour mitsvah* de la réciter *Motsaé Chabbat*. Cependant le Ha'gah ajoute, qu'en hiver, particulièrement dans des pays où le ciel est souvent couvert, si *Motsaé Chabbat* tombe proche de la moitié du mois, il vaut mieux de ne pas l'attendre, mais de réciter la *béra'ha* quand la lune est (encore) visible.

Si nous n'avons pas pu réciter *Birkat Halévanah*, et que le dernier soir soit un vendredi soir, peut-on la réciter chez soi ?

Le Magen Abraham rapporte au nom de Rabbi Ména'hém Azarja de Fano, que d'après la *Kabalah*, on ne récite pas la *Birkat Halévanah* ni un vendredi soir, ni un soir de *Yom Tov*. Mais il est évident, que si le vendredi soir est la dernière nuit avant la moitié du mois, on la récite quand même. La coutume veut, que dans ce cas, on ne la lise pas dans un *siddour*, mais on la récite soit par cœur, soit on ouvre une *Guémara Sanhedrin 42a*, où la *béra'ha* est citée (l'encadré rouge ci-dessous) ; on la récitera avec le Nom d'Hachem. D'ailleurs, on n'est pas obligé de sortir dans la rue pour la réciter (avec un *siddour*, c'est évidemment interdit) ; on peut la réciter aussi derrière sa fenêtre.

		
oui	oui	oui
		
oui	non	oui
		
oui	oui	oui
		
oui	oui	oui
		
???	oui	oui